IVECO BUS

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES
2020.06.1684
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : **TCP** Carrosserie : **AUTOCAR**
Marque : **IVECO** Type : **IS56AC2DA**
N° d'identification du véhicule : ZCFK665D705356768

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATION ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1		1	1	1	1	1
Convoyeur								
Assis	22	17			22	17		
Sièges à assisse relevable								
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant		1				1		
Accompagnateur(s) obligagtoire(s)								
Debout	(a)	(a)	(a)	(a)	(b)	(a)	(b)	(b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	23	19			23	19		

(a) suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71
(b) exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics réservés aux élèves

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES			
	I	J	K	L
Conducteur	1	1	1	1
Convoyeur				
Couchées				
Assis				
Accompagnateur(s) obligagtoire(s) couché				
Accompagnateur(s) obligagtoire(s) assis				
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées				
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) assises				
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées				

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Les véhicules doivent être équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome, hormis ceux non affectés à un service visé à l'article 74

* Vitesse maximale 100 km/h sur autoroute	**oui**	~~non~~
* Vehicule muni d'un ralentisseur en application de l'art 69 bis	**non**	~~oui~~
* Véhicule muni de plaques TE lumineuses	**oui**	~~non~~
* Véhicule muni d'un éthylotest	**oui**	~~non~~

* rayer la/les mention(s) inutile(s)

Fait à Vénissieux le 08/06/2020
Le constructeur

IVECO FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 92.856.130 €
Siège Social
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 - Vénissieux
RCS 419 683 818 - Lyon

Iveco France
Société par Actions Simplifiée au capital de 92.856.130 €
Siège social : 1, rue des Combats du 24 août 1944 – Porte E
69200 VENISSIEUX (France)
SIREN 419 683 818 – RCS Lyon